

LETTRE D'INFORMATION

EDITO



BONNE ANNÉE 2020

Durant cette année, la SEM du Pays de Fontainebleau a suivi avec diligence la feuille de route définie par son Conseil d'Administration que je tiens à remercier. Elle a mené de front le développement de ses trois missions principales : la réhabilitation et la construction de logements, le renforcement de son activité de bailleur et la réalisation d'aménagements structurants pour l'attractivité du territoire.

Cette année encore, elle a su développer des synergies efficaces pour initier et mener à bien les projets de ses collectivités partenaires, dans le respect des délais et des contraintes budgétaires. Je souhaite que nos actions de 2020, nous permettent d'intervenir avec encore plus de force et d'efficacité au service du territoire du sud Seine-et-Marne et de tous ses habitants.

Fidèles à leurs valeurs de proximité, de disponibilité et d'expertise, les équipes de la SEM du Pays de Fontainebleau sont fortement impliquées dans leur travail au quotidien, pour vous permettre de bénéficier d'un cadre de vie meilleur. Nous poursuivons vos efforts, à votre service et nous vous souhaitons, à toutes et tous, de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2020.

Pascal GOUHOURY
Président de la SEM
du Pays de Fontainebleau

LA SEM ENGAGE D'IMPORTANTES TRAVAUX DE RÉNOVATION À FONTAINEBLEAU



La SEM a démarré les travaux de rénovation de son immeuble de trois étages, 12 rue du Château à Fontainebleau. Il s'agit d'une reprise totale de l'immeuble avec une remise aux normes ainsi que du réaménagement du R+1 et R+2. Les travaux devraient durer 7 à 8 mois.

Ces travaux permettent une mise aux normes de l'immeuble et de repenser la distribution des appartements pour les rendre plus adaptés aux nouveaux modes de vie.

Après la phase de désamiantage commencée fin novembre, le curage et démolition se feront à partir du 16 décembre. Une mise aux normes électriques et de plomberie sera réalisée. Les revêtements des sols et des murs seront entièrement changés. Les menuiseries seront remplacées à l'identique par du double vitrage. En extérieur, un nettoyage de la façade est prévu ainsi que des reprises ponctuelles en toiture. Tous ces appartements disposeront d'une cuisine aménagée et équipée.

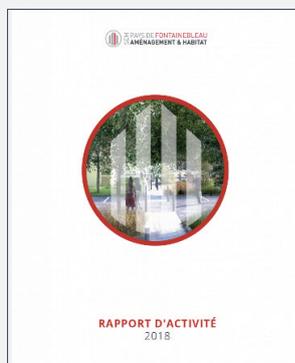
La SEM a veillé à ce que tous les anciens locataires soient orientés vers un nouveau logement avant de débuter les travaux. Le premier locataire a déménagé en avril 2018 et le dernier locataire en novembre 2019. Ils ont tous été relogés avec le soutien des bailleurs sociaux.

En redistribuant les surfaces, la SEM créera deux nouveaux logements ce qui monte à douze le nombre d'appartements qui seront mis en location d'ici moins d'un an par la SEM. Ces travaux se font en lien avec la municipalité de Fontainebleau qui conserve les locaux du rez-de-chaussée.

La rénovation de ces appartements, s'inscrit dans une démarche globale qui vise à donner l'opportunité aux actifs du territoire du Pays de Fontainebleau, d'accéder à un logement intermédiaire. Pour rappel le logement intermédiaire s'adresse prioritairement aux ménages dont les revenus dépassent les plafonds fixés pour les logements du parc social, mais qui ne peuvent pour autant se loger sur le marché privé. Les dossiers de candidature sont à déposer à partir de mars 2020 ; toutes les informations sont disponibles sur notre site : https://www.sem77.fr/sem/espace_locataire

EN BREF

PUBLICATIONS



Comme chaque année, la SEM du Pays de Fontainebleau publie son rapport d'activité. L'occasion de faire le point sur les réalisations ainsi que les projets en cours et à venir.

Le document est consultable et téléchargeable sur notre site :

<https://www.sem77.fr/documentation>

DÉPART

DE M. Dominique MARTIN



Dominique MARTIN qui travaille à la Butte Montceau pour la SEM depuis 1976, partira en retraite en cette fin d'année. Nous souhaitons le remercier pour sa disponibilité et son dévouement tout au long de ces nombreuses années au sein de la société. Son successeur est en cours de désignation.

CONTACTS UTILES

Agent d'entretien - Résidences rue des Bouleaux et rue des Peupliers.
Mr Préaudat / 06.71.63.15.90

SEM du Pays de Fontainebleau
Standard / 01.84.33.03.03

1^{ÈRE} PIERRE DES LOGEMENTS DE SAMOIS UN PREMIER PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ 3 MOULINS HABITAT.



La SEM du Pays de Fontainebleau et 3 Moulins Habitat ont procédé symboliquement à la pose de la première pierre du projet immobilier de Samoos-sur-Seine. La cérémonie s'est déroulée vendredi 13 septembre, en présence de nombreuses personnalités.

Imaginée par le cabinet Coste Orbach, avec un bâti intégré à son environnement, la résidence se compose de 28 appartements neufs du T1 au T4. Elle se développe sur une parcelle de 2 989 m² dans la continuité du pôle de santé, en lien avec le centre village, et en bordure de la forêt de Fontainebleau.

Les travaux ont débutés en avril 2019 pour une livraison prévue fin 2020. Issu d'une première collaboration entre le bailleur social 3 Moulins Habitat et la SEM, ce projet répond aux préoccupations locales de mises à disposition de logements accessibles sur secteur Fontainebleau. En effet, une des problématiques de l'habitat en Seine-et-Marne est notamment liée à la pression foncière et au prix élevé des locations, en particulier pour les «jeunes» qui démarrent dans la vie active et souhaiteraient s'installer dans un village offrant un cadre de vie préservée. Plus d'informations sur notre site www.sem77.fr

LA PERMANENCE DE SEM UNE ANTENNE AUX SERVICE DES LOCATAIRES (ACTUELS ET FUTURS)

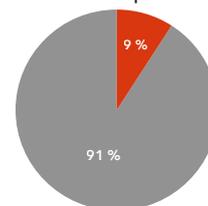
Ouverte depuis maintenant deux ans, la permanence de la SEM à Avon est là pour accueillir les nouveaux locataires, les informer sur toutes les questions qu'ils se poseraient sur leur logement, régler avec eux des litiges ou des problèmes de voisinage (médiation), ou solutionner des incidents techniques.

Mme Agnès BARDIN a reçu cette année (2019), 450 locataires, essentiellement pour de l'information et de la médiation.

En 2020, la loge sera entièrement rénovée pour encore mieux vous accueillir au 7 rue des Peupliers, à Avon

> Les mercredis après-midi de 14h00 à 17h00.

> Les vendredis matin de 9h00 à 12h00.



● Information / médiation
● Technique

Pour rappel, Mme Agnès BARDIN et M. Jean-Claude PRÉAUDAT sont des agents assermentés. Cela signifie qu'ils peuvent constater, par procès-verbaux, tous les délits et contraventions qui portent atteinte aux résidences et équipements de la SEM et enregistrer des dépôts de plainte.